



Charte du bon voisinage



A adopter, conserver, partager, afficher, copier, personnaliser...



J'aime ma ville et je lui montre...

- Je dépose mes sacs-poubelles dans les locaux prévus à cet effet, jamais devant ma porte ou dans la rue. J'attends le jour de collecte pour sortir mes bacs ou mes encombrants.
- Je respecte la propreté des espaces communs comme des espaces publics et je veille à nettoyer rapidement en cas de salissure accidentelle.
- Je ne jette ni ne secoue rien par mes fenêtres. Je n'étends pas de linge à la vue des voisins. Je ramasse mes mégots de cigarette lorsque je suis fumeur.

Je fais vœu de silence...

- Je ne bricole pas le dimanche. Je ne tonds pas ma pelouse non plus. Je m'arrange pour le faire en semaine, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h et le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un événement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.
- Je baisse le son de ma TV, ma radio, mon instrument de musique et je retire mes chaussures bruyantes lorsque je vis en étage.
- J'évite les éclats de voix ou les jeux d'enfants dans les parties communes ou sous les fenêtres de mon voisin.

Je suis l'ami des bêtes, mais...

- Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections.
- Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruit ou odeurs) pour mes voisins.
- Je ne nourris pas les animaux errants (pigeons, chats...) afin de limiter leurs nuisances.

Je roule courtois...

- Je circule lentement dans le quartier et dans les parkings communs et je ne stocke pas d'objets dangereux ou inflammables dans les garages ou sur les balcons.
- Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule, donc je ne me gare ni sur les trottoirs, ni sur les places privées, handicapées ou sur les accès pompiers.

Et chaque année...

J'organise et/ou participe à la Fête des Voisins, en partenariat avec la Ville, pour créer de la convivialité !

Contacts utiles

Service environnement : 01 72 67 81 04

Police municipale : 01 30 66 44 17



Bien vivre ensemble à Elancourt, c'est l'affaire de tous.